

## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 02 Mars 2014**

### Points de la semaine :

-lundi : conférence de presse pour présenter la lettre ouverte à T. Carcenac et aux conseillers généraux du Tarn. Nombreux médias présents (La Dépêche, France 3, radios locales). Bon feeling et retours positifs. Il faut maintenant continuer à diffuser la lettre ouverte et son message (par exemple en écrivant à son conseiller général avec copie à T. Carcenac).

-jeudi : expulsion par 110 gendarmes + huissier à partir de 8h25 et jusqu'à la fin de l'après-midi. Le récit sur le site de Reporterre est fidèle aux événements. Une interpellation et garde à vue à Gaillac : la personne concernée est convoquée au tribunal fin juin (violence volontaire + refus prélèvement ADN).

-vendredi : noter l'action du Collectif pour la Sauvegarde du Testet sur Albi et relatée sur leur site, en présence de José Bové. Passage d'un naturaliste (et d'une bonne quinzaine de gendarmes).

-samedi : passage d'un huissier, ce qui lance une nouvelle procédure d'expulsion, portant sur la nouvelle parcelle occupée.

-samedi : Journée Convergence des Luttes : de nombreux contacts pris et d'idées d'actions décentralisés en cas d'alerte.

-samedi ( ? ) : opération péage autoroutier gratuit par le groupe de Toulouse : 230 euros récoltés . Autre nouvelle toulousaine : le stand sur le marché St Aubin à Toulouse (les dimanches matins) est désormais opérationnel. De manière plus générale, les dons (nourriture, matériel et argent liquide) sont réguliers.

### Attitude à adopter lors des prochaines visites de naturalistes pour déplacer les espèces :

Ces prélèvements sont obligatoires avant tout début des travaux. Les conditions sont fixées dans l'arrêté préfectoral du 12/02. Il y a notamment deux visites obligatoires pour évacuer les reptiles, qui doivent se faire à 10 jours d'intervalle. La première n'a pas eu lieu à notre connaissance. Il est important de savoir quelles espèces sont prélevées. Une personne va faire suivre l'arrêté, qui précise les conditions de prélèvement, les zones concernées, etc. La discussion porte ensuite sur l'attitude à adopter et ce point sensible n'est pas retranscrit dans ce compte-rendu.

NB : un arrêté préfectoral stipule que les routes peuvent être bloquées en cas de déplacement d'espèces. Il n'interdit en aucun cas la circulation pédestre. Il

pourrait être utile d'en avoir une copie sur soi quand on vient sur le site (à mettre sur le site ou bien à diffuser par mail)

Tribunal : une procédure d'invalidation de l'expulsion est en cours. Le jugement a lieu lundi 3 mars. Un appel à rassemblement devant le tribunal, en visant prioritairement les personnes présentes sur place à Albi et non au Testet (pour y maintenir une présence importante) est sur le site internet. Mise en place du covoiturage vers Albi (jugement à 11h).

Future expulsion et ré-occupation : ce point hautement sensible est abordé et discuté. Ce ne sont pas les idées qui manquent ! La ZAD a encore de beaux jours devant elle.

Fondation Terre Humaine : possibilité d'avoir une aide de cette fondation (qui nous a contacté), après préparation d'un dossier de demande. A creuser.

Solidarité : avec notre interpellé-e, en vue de sa convocation fin juin. Rien ne presse, mais on y pensera !

Congrès FDSEA : ce vendredi, chambre agriculture d' Albi. L'idée est d'essayer de provoquer le dialogue de manière non provocatrice et pacifique en tractant en début de matinée (arrivée des participants). Une demande d'autorisation de manifestation va être faite.

Réunions publiques : à organiser, à provoquer le plus possible, surtout alors que les élections approchent. Sur Beauvais sur Tescou, un participant à l'AG se propose d'essayer d'organiser quelque chose.

Rencontre avec le collectif Sauvegarde du Testet le vendredi 7 mars à 14 h (dans un lieu à préciser) :

Cette rencontre entre dans le cadre du dialogue entre les deux collectifs, tout en ré-affirmant le mode de fonctionnement et d'action propre à chacun d'eux. Un échange sur les actions intentées par l'un et l'autre en cas de démarrage du déboisement sera fait.